



# L'Écho

## COMMUNAL




Illustration : projet de la nouvelle piscine du Jolibois





## SOMMAIRE

	<b>ÉDITORIAL</b>	5
	<b>FINANCES</b>	6
	Présentation des comptes annuels	6
	<b>PROPRETÉ</b>	7
	Grand Nettoyage de Printemps 2018	7
	<b>LE POINT SUR LES TRAVAUX</b>	8
	<b>SENIORS</b>	12
	Excursions des pensionnes 2018 de la Commune	12
	<b>SOCIÉTÉ</b>	13
	Les premiers panneaux pour prévenir la maladie de lyme	13
	Le Parlement Wallon nous a octroyé le titre de Ville	13
	Une bourse de 2.000€ pour la rédaction de mémoires de fin d'étude	15
	SEL'échange des 3 frontières	15
	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	16
	Maison Croix-Rouge du secteur Aubange-Messancy : ouverture d'une épicerie sociale et d'une vestiboutique	16
	Le CPAS d'Aubange a le plaisir de vous informer	17
	Mobil'Aînés, le taxi social du cpas d'Aubange	17
	Lavoir « La Saponaire	17
	<b>JEUNESSE/SPORT/ENSEIGNEMENT</b>	18
	Blocus étudiant : round 4 !	18
	Un statut pour les accueillantes conventionnées	18
	Nos écoles communales	19
	Deux pièces de théâtre en allemand pour les 6 <sup>ème</sup> années primaire	20
	Les scouts à athus, 100 ans et toujours prêts !	21
	Bibliothèques communales : coupe du monde	24
	Stage été 2018	24
	Plaines de vacances été 2018	24
	ESKAPI » 2017-2018 :	25
	Retour sur cette année de l'école des devoirs	25
	Retour sur les stages de printemps	25
	<b>ZONE DE POLICE</b>	26
	Une Zone de Police orientée citoyens sous la houlette de Monsieur Deneffe	26
	« Arrêtons d'être sans-gêne... Stationnons en toute tranquillité ! »	27
	Extraits du règlement général de police	27
	<b>TAXES ET REDEVANCES</b>	29
	Votre chien, vos obligations !	29
	<b>ELECTIONS COMMUNALES 2018</b>	30
	Le vote des étrangers au élections du 14 octobre 2018	30
	<b>ETAT-CIVIL /POPULATION</b>	31
	Demande de Passeport pour un séjour à l'étranger ?	31
	<b>CULTURE</b>	32
	Des expositions inoubliables	32
	<b>QUELQU'UN DE CHEZ NOUS</b>	33
	Edmond Fouss (1893 - 1987 )	33
	<b>RÉNOVATION URBAINE</b>	34
	Athus se métamorphose et le fait savoir !	34



Maison Croix-Rouge  
ouverture d'une épicerie sociale

Blocus étudiant : P. 18

**KEEP CALM  
AND  
STUDY FOR  
EXAMS**

Le point sur les travaux P. 8



LES SCOUTS À ATHUS, 100 ANS  
ET TOUJOURS PRÊTS !



Elections  
communales 2018 :

**VOUS SOUHAITEZ  
INSÉRER UNE  
PUBLICITÉ DANS  
L'ECHO COMMUNAL**

Contactez :

Imprimerie Lorgé

tél.: +352 28 99 55 99 13 ou  
+352 621 811 832

•  
•  
C  
S  
C  
z  
I  
S  
C  
I  
C  
S  
I  
I  
d  
c  
F  
a  
I  
v  
I  
F  
c  
é  
e  
a  
F  
I  
c  
d  
é  
d  
S  
v  
I  
c  
d  
i  
d  
S  
r  
a  
E  
d  
I  
a  
F  
r  
I  
A  
2  
t  
a  
I  
V  
C  
H



# L'édito

Cette version de l'Echo communal est plus dense que jamais. Les comptes sont bons, les finances sont saines. Le point est fait sur les travaux en cours et ceux qui vont débiter bientôt. L'ancienne maison communale de Rachecourt sera bientôt rénovée pour accueillir la bibliothèque ainsi qu'un espace dédié au syndicat d'initiative pour des manifestations diverses. L'église d'Halanzy a fait l'objet d'une nouvelle mise en peinture qui lui donne un nouvel éclat. Les travaux du bâtiment du club de Pétanque d'Aubange sont laborieusement arrivés à terme. L'extension du cimetière d'Aubange est terminée, les travaux de la crèche les Poussins à Athus vont bon train tout comme les travaux d'extension de l'école d'Aix-sur-Cloie. Les voiries et le parking du Centre Sportif du Joli-Bois sont en cours de réalisation, La voirie et les trottoirs du quartier du Dollberg sont à présent terminés ainsi que l'aménagement de la plaine de jeux proposée sur Fluicity. Ces projets ont été réalisés en partie sur fonds propres et en partie sur base de subsides.

Des bonnes nouvelles sont parvenues récemment en ce qui concerne l'octroi de subsides et permettront de poursuivre une politique d'investissement importante sans pour autant augmenter la dette communale de manière inconsidérée. La plus importante concerne le plan Piscine ... notre Ville percevra 4.390.215 euros en subside direct ainsi que la même somme en prêt à taux zéro. Nous pourrions donc, dans les années à venir, nous enorgueillir d'une infrastructure digne d'une ville. Il faut souligner que le dossier de candidature était classé parmi les 4 meilleurs dossiers de la Région Wallonne sur 56 dossiers déposés. Preuve de la qualité du travail effectué au niveau de l'administration communale. Toujours au niveau du sport, des subsides ont également été promis pour la nouvelle infrastructure du football d'Aubange. Nous espérons que les nouvelles infrastructures permettront à la jeunesse aubangeoise de pouvoir mieux s'y épanouir. Le confort des plus petits ne pourra être que meilleur.

D'autres bonnes nouvelles nous sont parvenues, notamment en ce qui concerne la rénovation urbaine. Un subside a été octroyé pour la réfection de la Place verte à Athus qui en a vraiment besoin. D'autres subsides ont également été octroyés dans le cadre de la politique wallonne des sites dits à réaménager. Cela comprend l'acquisition de l'ancienne discothèque de la Grand-rue d'Athus « Midway » ainsi que le site de l'entrepreneur Scalcon, sis rue des Sports à Athus. L'étude des aménagements de la coulée verte et bleue se poursuit notamment via la création de la piste cyclable de liaison entre les gares de Messancy, Athus, Rodange et Longwy. Une liaison cyclable sera également créée via la réfection du chemin de liaison dit des cultivateurs entre Battincourt et Aix-sur-Cloie. Ce chemin prolongera idéalement la rue de l'Abîme à Halanzy/Battincourt pour les cyclotouristes de la commune. Un schéma cyclable est en cours d'élaboration, un projet sur cette base vient à nouveau d'être déposé auprès du Ministre de la mobilité pour longer le chemin de fer à Halanzy et créer des liaisons au niveau de la mobilité pour le travail. Une commission cyclable sera bientôt mise en place suite aux propositions faites sur notre application de démocratie participative, Fluicity.

Des panneaux de prévention pour les morsures des tiques ont été placés aux différentes entrées des bois suite à une proposition citoyenne. Une première en Belgique dont nous pouvons nous féliciter ! L'activité au niveau des affaires sociales se développe avec la création de l'épicerie

sociale. Le Ministre de la ruralité vient par ailleurs d'octroyer un subside pour l'attractivité de la médecine rurale. Des logements seront transformés en vue de pouvoir héberger de jeunes médecins stagiaires à Rachecourt. Il s'agit d'une bonne nouvelle qui s'ajoute à la création de la Maison médicale à Athus par le CPAS.

Nos écoles se portent bien et l'école communale d'Aubange s'est distinguée en participant à un projet Interreg de théâtre en Allemand à Metz. Nul doute que ce type d'activité permettra un meilleur épanouissement pour la jeunesse aubangeoise. Toujours sur le thème de la jeunesse et de l'enfance, l'offre de stages et de plaines progresse comme chaque année avec notamment un accueil qui sera organisé jusque 18h30.

Tout est mis en œuvre pour améliorer le cadre de vie de notre belle commune. Un règlement visant l'octroi de bourses pour la réalisation de mémoire sur des sujets d'intérêt communal a été approuvé par le Conseil communal. La finalité est de récompenser des étudiants qui aborderaient un sujet utile pour affronter les grands défis qui s'annoncent (mutation démographique, mobilité, attractivité, ...).

La vie culturelle est riche d'activités. Les expositions de peinture sur l'œuvre d'André Simar ainsi que celle des « Graveurs d'ici et d'ailleurs » furent d'authentiques succès au sein de notre salle « la Harpaille » à Aubange. Nous avons eu la chance d'accueillir les écrivains Vincent ENGEL et Michel FRANCARD dans notre belle bibliothèque d'ATHUS. La vie culturelle associative est toujours plus riche, plus dense. Un salon des loisirs a été organisé pour la première fois à Aubange et un autre salon de la vie associative sera organisé le dimanche 24 juin prochain afin d'offrir la meilleure publicité à cette richesse communale.

Pour clôturer, une série de manifestations seront organisées sur le thème de la coupe du monde avec des expositions sur les clubs de la commune, sur les pays qualifiés pour la compétition, une conférence avec une approche santé du sportif de haut niveau par un professionnel du sport de Halanzy, une bourse d'échanges pour les collectionneurs de vignettes autocollantes, ...

Le Collège Communal

## L'Echo Communal juin 2018

Administration Communale Aubange  
22 rue Haute à 6791 Athus  
tél. : 063/38.12.50  
accueil@aubange.be

## Editeur responsable

Véronique BIORDI

## Graphisme

Hervé SPOIDEN

## Photos et illustrations

Hervé SPOIDEN  
Jean Paul DAUVENT

## Rédaction

Hillary TOMAELLO  
Valérie MOUTOY  
Véronique BIORDI, Bourgmestre  
Jean Paul DONDELINGER  
Christian BINET  
Julien JACQUEMIN

Pierre VANDENINDEN

Patric HOTTON  
Vivian DEVAUX  
Jean-Paul DAUVENT

et les intervenants :  
institutions fédérales, clubs et associations

## Imprimeur

Imprimerie Lorgé

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin.



# Présentation des comptes annuels

Pour la dernière fois de la mandature 2012-2018, c'est l'heure des comptes annuels !

## Service ordinaire

Au service ordinaire, le résultat budgétaire est de **711.426,29** euros et le résultat comptable de **895.242,27** euros. Un très beau résultat, tout comme celui de 2016 qui était certainement le meilleur depuis les 10 dernières années.

Les réserves sont consolidées, tandis que les provisions pour risque et charge sont alimentées à concurrence de 434.072,43 euros afin notamment d'anticiper les cotisations de responsabilisation à venir.

Les recettes globales sont en hausse de 5,36%.

**Le fonds des frontaliers diminue encore légèrement de - 1,18% par rapport à 2016 avec 2.812.100,63 euros.** Comme évoqué l'année dernière à l'occasion de l'examen des comptes, une analyse approfondie a été menée à ce sujet. Au départ des informations à disposition de chaque administration communale et des statistiques du Ministère de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg, il est possible de calculer, pour une commune donnée, le fonds des frontaliers octroyé par travailleur frontalier résidant sur son territoire.

Une comparaison menée sur cette base avec la commune voisine de Messancy a montré une dégradation relative du fonds octroyé à la Ville d'Aubange. Celle-ci s'explique par une hausse importante, sur son territoire, du nombre de travailleurs frontaliers disposant de revenus moyennement plus faibles.

Partant notamment de ce constat, un mécanisme de **pension complémentaire du second pilier de pension** a été mis en œuvre en 2018. Ce nouveau mécanisme, qui vise une mobilisation des agents communaux, prévoit l'octroi de cotisations supplémentaires en cas de résorption de la dégradation du fonds des frontaliers.

La situation financière saine de la Ville d'Aubange affichée au travers de ce compte 2017 permet notamment d'envisager avec une certaine sérénité l'octroi de cotisations de rattrapage pour ce second pilier de pension.

Les recettes de prestations s'élèvent à 1.486.856,06 euros soit une hausse de 13,6%.

Au service ordinaire toujours, les dépenses se ventilent comme suit : dépenses de personnel pour 38,09%, les dépenses de transferts pour 27,31%, les dépenses de fonctionnement pour 17,94% et enfin les dépenses de dette pour 14,74%. Suite à l'analyse faite par BELFIUS dans le cadre du profil financier, il est intéressant de remarquer que nos dépenses de personnel sont inférieures au cluster, à la moyenne wallonne et se situent dans la moyenne provinciale. Les dépenses de dettes sont maîtrisées et nos investissements sont opérés de manière raisonnable.

## Service extraordinaire

Au service extraordinaire, nous constatons que **l'embellie financière a permis d'augmenter les investissements depuis le très bon résultat de 2015.** Cependant, ces investissements ont été réalisés en partie sur fonds propres par de l'autofinancement à hauteur de 2.178.332,66 euros, par des subsides à hauteur de 2.099.816,82 euros et par des emprunts à hauteur de 4.353.549,55

euros. Il faut souligner que **la hauteur des subsides reçus par la commune pour les investissements est au plus haut depuis 2014.** Cela signifie que la qualité des dossiers déposés dans le cadre des appels à projets subsidiés va en s'améliorant, ce qui rend notre Ville plus compétitive. Les services communaux qui y contribuent doivent être remerciés.

Les investissements sont donc choisis prioritairement en fonction de l'importance des besoins afin notamment d'entretenir notre réseau de voiries, nos espaces publics et nos nombreux bâtiments de manière efficace sans pour autant créer de la dette de manière excessive. Il nous est apparu important de ne pas hypothéquer la capacité d'investissement des générations à venir par une dette excessive. Notre ratio de couverture des emprunts est de 1,23 pour 2017, un très bon ratio au regard de ceux que nous avons pu connaître par le passé.

En conclusion, le compte 2017 reste très bon, comme le souligne Mme Biordi, bourgmestre en charge des finances. Il convient de poursuivre la politique d'investissements en allant chercher un maximum de subsides aux pouvoirs supérieurs dans le but de contenir la charge de la dette dont notamment les intérêts supportés par la Ville ainsi que l'autofinancement via la mise en réserve des bonis cumulés. Pour parvenir à cet objectif, il convient de pouvoir continuer à se reposer sur une administration performante, à même d'élaborer des dossiers de candidature de qualité, d'asseoir notre crédibilité auprès des pouvoirs subsidiaires et par là d'augmenter nos chances d'éligibilité.



Retrouvez les actualités de la Ville d'Aubange sur :  
**[www.aubange.be](http://www.aubange.be)**

 <https://www.facebook.com/CommuneDaubange/>

 <http://www.aubange.be/press/>

 <https://twitter.com/admaubange?lang=fr>

 <https://www.flui.city/aubange/>



# GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2018

**Cette année encore la commune d'Aubange a participé au Grand Nettoyage de Printemps, les 23, 24 et 25 mars 2018.**

Cette action, qui vise à mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade, a à nouveau été une grande réussite.

Après avoir rassemblé 848 citoyens en 2017, l'objectif avait été fixé à 1000 pour cette année.

Avec 1174 participants, l'objectif a largement été atteint !

Encore merci à tous : écoles, accueils extra-scolaires, école des devoirs, volon-terres, associations, groupes d'amis, citoyens engagés,...

**Ensemble, pour une commune propre !**



LES DATES DES PROCHAINS RAMASSAGES SONT DISPONIBLES SUR :

[HTTPS://FR-FR.FACEBOOK.COM/VOLONTERREAUBANGE/](https://fr-fr.facebook.com/volonterreaubange/)

**N'HÉSITEZ PAS À SIGNALER TOUT DÉPÔT CLANDESTIN AU SERVICE TRAVAUX : 063/38 94 33**

\*PARCOURS ITINÉRANT (PED OU AUTRE ZONE OÙ DES DÉPÔTS SAUVAGES ONT ÉTÉ CONSTATÉS)



**LES DÉCHETS APPELLENT LES DÉCHETS !**

MISES BOUT À BOUT, LES PETITES INCIVILITÉS ENVAHISSENT NOS ESPACES PUBLICS ET IMPACTENT CONSIDÉRABLEMENT NOTRE QUALITÉ DE VIE

**Ayez le bon réflexe, mettez-les à la poubelle !**



# LE POINT SUR LES TRAVAUX

## Deux rénovations attendues

### L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE RACHECOURT

Tout vient à point à qui sait attendre, dit le proverbe. Eh bien, cette fois, ça y est. Après des années de léthargie, l'ancienne maison communale de Rachecourt connaît enfin son affectation définitive. Ce bâtiment, cher au cœur des Rachecourtois, sera à la fois la nouvelle bibliothèque du village, antenne de la bibliothèque communale, et le nouvel espace dédié à « la pomme », fruit emblématique de Rachecourt s'il en est et tellement bien promotionné par son Syndicat d'Initiative. Prenons la rénovation étage par étage.

#### La bibliothèque

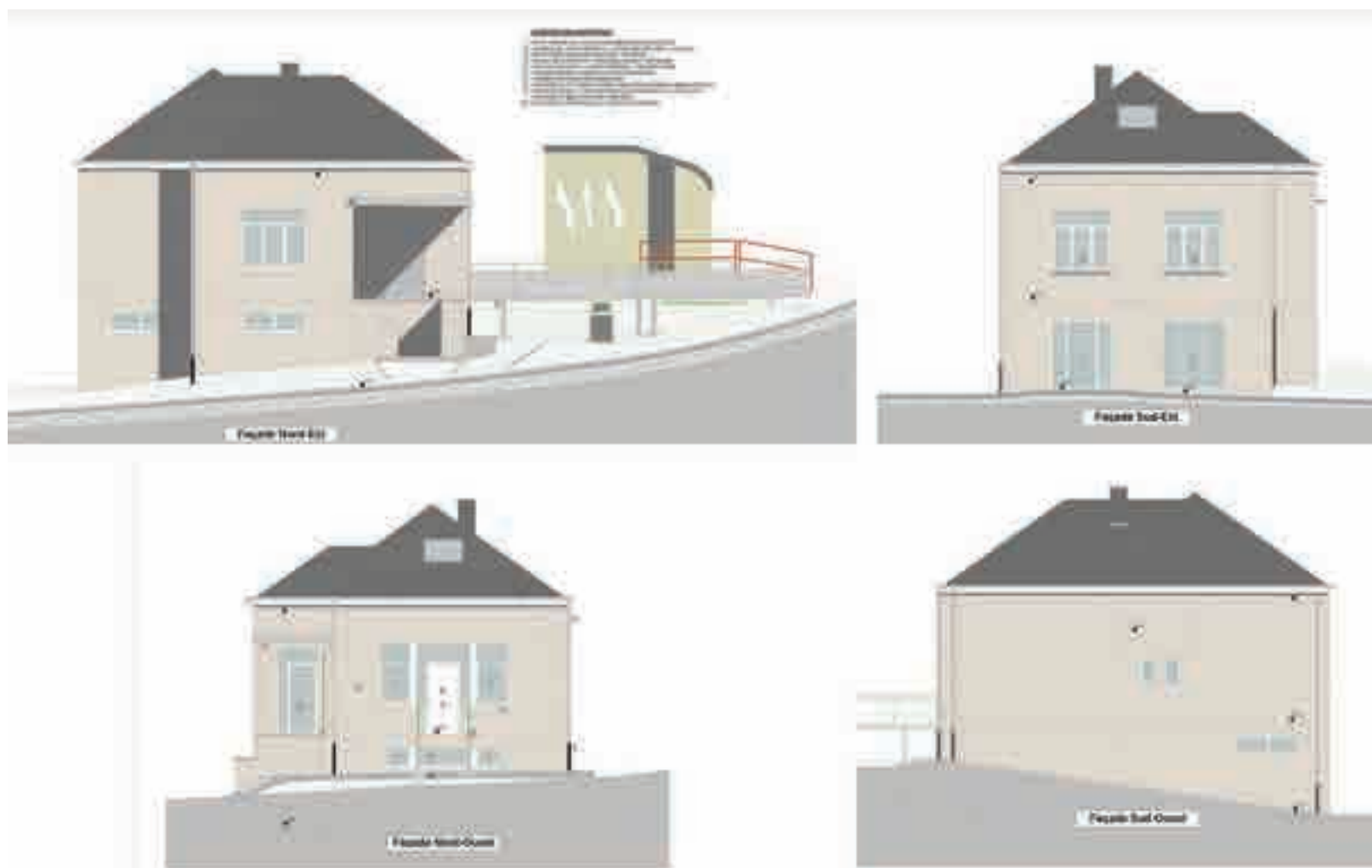
Elle sera localisée dans les anciens sous-sols réaménagés avec entrée côté « Strale ». Lumineuse et spacieuse, elle réservera un coin aux enfants et aux jeunes avec un espace consacré à la lecture reposante et un autre aux ateliers créatifs, un créneau essentiel dans les nombreuses activités développées par notre bibliothécaire, Mme SIZAIRE. Il y aura également plus de place pour le rangement, le stockage et l'administration.

#### L'espace « Pomme »

Il se tiendra dans les locaux de l'ancienne administration communale, à la fois dans la salle du conseil et dans les bureaux de l'administration. Une salle sera spécifiquement aménagée en lieu d'expositions ou de conférences avec tous les supports nécessaires à une communication moderne. L'autre salle servira de bureau au Syndicat d'Initiative ainsi que de lieu de réunion aux diverses associations rachecourtoises qui en feront la demande.

L'accueil de la nouvelle bibliothèque « Frédéric Kiesel » et du Syndicat d'Initiative nécessiteront préalablement d'autres travaux de rénovation en matière d'isolation, de sécurisation et de prévention. C'est ainsi que, notamment, la toiture, l'électricité, le chauffage et l'accueil des personnes à mobilité réduite retiendront toute notre attention. Le montant total estimé des dépenses s'élèvera à environ 295.000 euros.

Précisons encore que la plaque aux héros de Rachecourt des deux guerres sera remplacée au même endroit et que le monument à la mémoire des aviateurs canadiens tombés près de Rachecourt ne sera pas déplacé, contrairement à ce qui avait été envisagé un moment. L'accès au bâtiment rénové pour les personnes à mobilité réduite se fera par une passerelle à construire et une baie vitrée à aménager dans l'ancienne salle du conseil.





## LE POINT SUR LES TRAVAUX

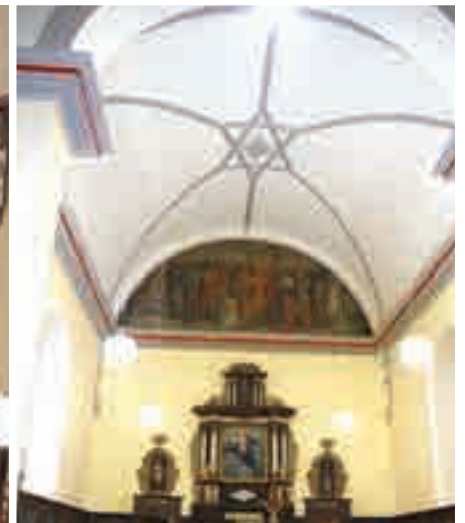
### LES PEINTURES DE L'ÉGLISE D'HALANZY

En ce 20 mai, dimanche de Pentecôte, l'église d'Halanzky était bien remplie pour l'inauguration de la nouvelle peinture de l'église d'Halanzky, organisée conjointement par l'Administration communale et la Fabrique d'église d'Halanzky.

La grand-messe dite par l'abbé JM BIZUMUREMYI était rehaussée par la prestation sonore de l'ensemble de cuivres *Brass'i cool* de Johan CRISTINA et ses amis. Après l'office, A. REMACLE, président de la

Fabrique d'Eglise, retraça l'évolution des travaux réalisés par l'entreprise *Woodhome*. Il rappela que pour lutter contre l'humidité ascensionnelle un enduit aux propriétés hydrofuges a dû être appliqué sur la façade nord du bâtiment. Le montant total des travaux s'élève à quelques 60.000 euros. Ensuite, ce fut au tour de la bourgmestre V. BIORDI de souligner que la commune répondait toujours présent aux sollicitations des 7 conseils de fabrique présents sur le territoire communal, fabriques dont le conseil communal exerce la tutelle. Enfin, l'Echevin des cultes, JP DONDELINGER

rappela que l'église d'Halanzky était la dernière qui avait dû attendre le rafraîchissement de ses murs. C'est chose faite aujourd'hui. L'échevin lança aussi la réflexion quant à l'avenir des bâtiments des cultes avant de convier l'assistance à prendre le verre de l'amitié offert par l'Administration communale. Tous les paroissiens s'entendent pour dire que la remise en peinture de l'église est une belle réussite qui rend le bâtiment plus lumineux et met en évidence la richesse de la statuaire, des différents tableaux et des belles fresques du chœur.



### ET AUSSI ...

Agrandissement de l'annexe existante du club de pétanque d'Aubange :  
295.314,77 € TVAC



## LE POINT SUR LES TRAVAUX

Extension cimetière d'Aubange :  
458.081,11 € TVAC



Démolition 157,159,161  
et 163 rue de Rodange :  
92.254,72 € TVAC

**Subsidiée par le SPW -**

DGO4 Département de l'Aménagement du  
Territoire et de l'Urbanisme, du Logement,  
du Patrimoine et de l'Energie  
pour 78.300,00 € TVAC

Rénovation des peintures de la Stuff à Guerlange :  
1.767,55 € TVAC



Voirie du Dolberg : 889,572 € TVAC  
**Subsidiée par le SPW - DGO4**  
pour 747.175 € TVAC

Plaine de jeux du Dolberg : 38.016 € TVAC





## LE POINT SUR LES TRAVAUX

Crèche les Poussins :  
1.180.349,56 TVAC **subsidé par**  
**la Région wallone** à hauteur de  
279 975 € TVAC



Ecole d'Aix-Sur-Cloie :  
388.067,95 TVAC **subsidés par**  
**la Fédération Wallonie Bruxelles**  
Ministère de l'Enseignement pour  
290.000,00 € TVAC.



Parking Joli-Bois : 382. 364,85 TVAC  
**subsidés par le SPW** - DGO1 Direction Générale Opérationnelle Routes et Bâtiments  
Département des Infrastructures Subsidées pour 203.715,91 TVAC.





## EXCURSIONS DES PENSIONNES 2018 DE LA COMMUNE D'AUBANGE

Les mardi 25 septembre, jeudi 27 septembre et mardi 2 octobre.

Croisière sur la Moselle à destination de BERNKASTEL



### L'Administration communale d'Aubange organise les excursions pour pensionnés selon les critères suivants :

- Pensionnés : (60 ans accomplis à la date de l'excursion) : 40 €
- Pensionnés reconnus VIPO : (sur présentation de la carte) : 25 €
- Non pensionnés : 90 €
- Etrangers à la Commune : 124 € (prix coûtant)

#### Mardi 25 septembre 2018 :

Sections Athus – Guerlange

#### Jeudi 27 septembre 2018 :

Sections Aubange-Aix-sur-Cloie

#### Mardi 02 octobre 2018 :

Sections Halanzy-Battincourt –  
Rachecourt

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

Départ à 7h15 –  
tout ramassage effectué.

Les heures d'embarquement aux différents points de ramassage seront précisées lors de l'inscription

9h00 Arrivée à Trèves

Embarquement sur le bateau.

Croisière sur la Moselle  
jusqu'à BERNKASTEL

Repas de midi :

- Vin mousseux
- Velouté de tomates
- Goulash de bœuf et spätzle maison
- Panna cotta
- 20 cl de vin ou 25 cl de bière
- 1 bouteille de 75 cl d'eau pour 2,
- 1 café

13h30 Arrivée à BERNKASTEL

Visite de la ville.

Temps libre jusqu'à 16h30.

Retour vers Luxembourg

Repas du soir avec animation  
musicale :

- Assiette froide avec frites
- Vin à discrétion et eau.

Retour dans les sections  
vers 22 heures

### INSCRIPTIONS :

Tous les jours à l'Hôtel de Ville d'ATHUS,  
rue Haute n° 22 pendant les heures  
d'ouverture des bureaux, à partir du 20  
août 2018.

### PERMANENCES :

#### AUBANGE :

Ancienne Maison communale  
(salle des mariages) rue du Village de  
10h00 à 11h00  
(date communiquée ultérieurement)

#### BATTINCOURT :

Local Odyssee de 11h15 à 12h00  
(date communiquée ultérieurement)

#### HALANZY :

Hôtel de Ville de 13h30 à 14h45  
(date communiquée ultérieurement)

#### RACHECOURT :

Maison communale de 15h00 à 16h00.  
(date communiquée ultérieurement).

### RENSEIGNEMENTS :

Secrétariat communal  
tél. 063/38 12 53 ou 57.

## LES PREMIERS PANNEAUX POUR PRÉVENIR LA MALADIE DE LYME

C'est une première en Wallonie, la Commune d'Aubange a installé 22 panneaux pour sensibiliser et prévenir la maladie de Lyme. Placés aux entrées des bois de la commune d'Aubange, ils prodiguent quelques conseils pour ne pas être infecté par la maladie.

Christelle Schmith est à l'origine de cette opération de sensibilisation. L'an dernier à pareille époque, elle avait organisé une conférence sur ce thème à Aubange. Elle même infectée, elle a créé en novembre 2015, l'association « Lyme en peine ». Des réunions d'information et de soutien sont régulièrement organisées.

Au Joli-Bois, non loin de la piscine d'Athus,

on n'a pas coupé de ruban symbolique ni tiré de drap blanc sur un panneau, mais simplement adressé quelques explications.

Sans avoir de statistiques très précises, il apparaît dans une récente étude que la province de Luxembourg compterait 205 morsures/an pour 100 000 habitants, bien plus que la moyenne wallonne (96/100 000 habitants) et bien supérieure qu'en Flandre (76/100 000).

Vivian Devaux, le président du CPAS aussi chargé de la santé, relevait un triste record : « La province de Luxembourg et championne des morsures ». Avec les conséquences que l'on sait : la personne infectée doit vivre avec cette maladie invalidante caractérisée par des douleurs importantes et de la fatigue chronique. Le malade doit aussi intervenir dans le paiement de médicaments

non remboursés car la maladie n'est pas reconnue dans sa forme chronique. « On perd son travail, on a des difficultés dans sa vie de couple, de famille, plusieurs cas de suicide ont été constatés, aucune aide n'est apportée aux patients », explique Christelle Schmith.

Devant la sénatrice Cécile Thibaut, mais aussi d'Isabelle Martin, la présidente de Lyme prolux (Bastogne), la députée provinciale Nathalie Heyard a procédé à une distribution de boîtes conseils avec pinces tire-tiques, avant de préciser que des formations destinées aux animateurs des plaines de vacances sont organisées pour la première fois par la Province. Avec aussi l'association « Time for Lyme », elle encourage les Communes à mener des actions de sensibilisation.

Concrètement, la prévention passe lors de promenades dans les bois, mais aussi de parcs et jardins, par le port de vêtements longs et fermés de préférence de couleur claire pour pouvoir repérer facilement les tiques.

À l'issue de la promenade, un examen du corps y compris du cuir chevelu permet de repérer les insectes. Il est à noter tout de même que seulement un tiers des tiques serait infecté et transmettrait une des nombreuses formes de la maladie de Lyme.

Au cours de cette petite séance officielle, la bourgmestre Véronique Biordi n'a pas manqué de rappeler que l'origine de ces panneaux est une idée transmise par Flucity, le réseau citoyen de démocratie locale, mis en place au sein de la commune.

Jean-Paul DAUVENT



## Le Parlement Wallon nous a octroyé le titre de Ville lors de la séance plénière du 28 mars 2018

**C'est officiel, nous sommes une Ville !**

Une proposition de décret accordant le titre de ville à la commune d'Aubange a été déposée par Monsieur Arens, Madame Lecomte, Messieurs Courard, Hazée et Fourny et adoptée par le Parlement Wallon le 28 mars 2018 à l'unanimité des membres présents (69 des 75 députés).

Il s'agit d'une belle reconnaissance pour notre commune en mutation, un titre honorifique, qui n'a aucun impact financier sur les citoyens mais qui attribue une importance à notre territoire. Par ce fait et grâce à la perception qu'il engendrera, il sera très certainement utile dans le cadre des dossiers subsidiés.





## Une bourse de 2.000€ pour la rédaction de mémoires de fin d'étude en lien avec un sujet d'intérêt communal !

Le Conseil communal de la Ville d'Aubange a décidé, lors de la séance du 14 mai 2018, d'octroyer une bourse d'un montant de 2.000€ pour la rédaction de mémoires de fin d'étude en lien avec un sujet d'intérêt communal. 18 thèmes éligibles pour l'octroi de cette bourse ont été approuvés :

- Le marketing territorial ;
- la prospective/ la démographie ;
- la dégradation urbaine ;
- la mobilité transfrontalière ;
- les lignes à haute tension ;
- la question du logement (sous l'angle qualitatif) ;
- la programmation urbanistique ;
- le phénomène « ville dortoir » ;
- l'apprentissage des langues
- l'intégration des primo-arrivants ;
- la problématique de la sécurité (sous l'angle de la criminologie) ;
- la problématique des commerces en centre urbain (développement local) ;
- les formes de coopération transfrontalière (le ped)
- la transition smart city ;
- écologie urbaine ;
- participation citoyenne / démocratie participative ;
- dynamiques de transition et territoire durable ;
- identités territoriales.



### Vous souhaitez vous porter candidat ?

Remplissez le formulaire de candidature disponible sur <http://www.aubange.be/press/> (recherche : bourse) et faites-le nous parvenir par mail à l'adresse [secretariat@aubange.be](mailto:secretariat@aubange.be), par courrier postal ou déposez-le dans la boîte aux lettres ou au service accueil (22 rue Haute, 6791 Athus).

La bourse est octroyée par le Collège communal après avis favorable d'une commission scientifique.

## SEL'échange des 3 frontières

### Système d'Échange Local (Belgique/France/Luxembourg)

Une pincée de SEL pour agréablement épicer notre santé sociale ? Avec plaisir !

Le fonctionnement des SEL est basé sur le constat que tout individu possède des compétences ou du temps qu'il pourrait échanger avec les autres. Ils permettent, sans concurrencer les professionnels, d'échanger des services, des savoirs, des savoir-faire et des biens entre particuliers, sans avoir recours à l'argent. Actuellement, ils se propagent rapidement, avec plus de 500 en France et 130 en Belgique francophone à ce jour, et leurs bienfaits peuvent être explorés ici: <https://vimeo.com/163141978>.

« SEL échange des 3 frontières » permet de faire croître les valeurs telles la confiance, la solidarité et la convivialité. Il s'étend sur un rayon d'action d'environ 10 km autour du point triple géographique, Belgique/France/Luxembourg. Ainsi, il permet d'abolir les frontières et de recréer du lien entre les personnes, qu'elles soient de différentes nationalités, cultures, générations, ou classes sociales.

Chaque membre, lorsqu'il adhère à l'association, indique ce dont il a besoin et ce qu'il propose, dans un catalogue exclusif aux membres (dépannages, petits travaux de bricolage réparations diverses, garde d'enfants, conseils, astuces, déménagements, ménage, découverte des cuisines du monde, jardinage, soutien

scolaire, démarches administratives... ). Les échanges de services sont comptabilisés en heures de services rendus, dénommées "Ff SEL", quelle que soit la nature de ceux-ci. Un service reçu peut être rendu plus tard, et à n'importe quel membre de l'association.

Si vous pensez que le lien est plus important que le bien et que la rencontre de l'autre vaut tout l'or du monde, rejoignez-nous !

### SEL'échange des 3 frontières

Centre Culturel d'Aubange, 17 rue du Centre, B-6791 Athus

<http://sel3f.communityforge.net> - mail : [sel3f@riseup.net](mailto:sel3f@riseup.net)

Tél. : +32/63/388409 - +33/3/82237870 - +352/691/780 649



# La Maison Croix-Rouge du secteur Aubange-Messancy fait parler d'elle à l'occasion de l'ouverture d'une épicerie sociale et d'une vestiboutique.

## En fait, elle a encore bien plus à dire et à offrir !

Le projet « épicerie sociale » a pu aboutir grâce à la collaboration active et bienveillante des CPAS des deux communes. Il consiste à permettre à des familles précarisées d'accéder à des marchandises d'usage courant à la moitié du prix en magasin. Pour y avoir accès, les bénéficiaires présentent une carte délivrée par leur CPAS respectif.

A côté de l'épicerie sociale s'est ouverte simultanément une Vestiboutique, boutique de vêtements de seconde main à prix écrasés. Cette boutique concerne tout le monde, puisque chacun peut y déposer des vêtements en bon état et en racheter d'autres. Cette formule satisfait non seulement ceux qui veulent poser un geste de solidarité, mais aussi ceux qui se sentent concernés par la chasse au gaspi et le développement durable.

Pour avoir de l'espace pour ces deux nouvelles activités, la MCR a déménagé dans de nouveaux locaux, mis gracieusement à disposition par le CPAS d'Aubange. Désormais, c'est **sur le site Bellevue, 39 avenue de la Libération**, que se tiennent les permanences hebdomadaires du **vendredi matin (de 9h à 12h)**. Comme avant, ces permanences sont assurées par la secrétaire, Madeleine Giet, qui vous accueille sur place ou répond à vos questions au +32 492 46 03 03.

C'est également là que sera stocké le **matériel paramédical**.

Notez qu'en effet, la MCR d'Aubange-Messancy offre au public la possibilité de louer des lits médicalisés, des chaises percées, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, etc. Pour cela il faut s'adresser à M. Jean-Pol Hentgen, au +32 492 46 03 03.

Une quinzaine de volontaires assurent aussi un **service de transport par véhicule sanitaire léger**, adapté suivant les cas aux personnes à mobilité réduite. Les demandes transitent par la Maison Croix-Rouge d'Arlon (téléphoner au 063 22 77 55)..



Toujours dans l'optique d'aller vers les plus vulnérables, la Maison Croix-Rouge d'Aubange-Messancy développe un service de visite aux personnes isolées, que ce soit à domicile ou en maison de repos. C'est ce que nous appelons le **service Hestia**. Une dizaine de volontaires ont reçu la formation indispensable pour accorder la meilleure écoute et le meilleur accompagnement aux personnes qui souhaitent des visites. Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner à Michèle Majérus, au +32 492 23 62 70.

Grâce à ses volontaires, la MCR perpétue les actions traditionnelles de la Croix-Rouge, que sont les **dons de sangs** (une fois par trimestre, respectivement à Halanzy, Aubange, Athus et Messancy), avec annonce des dates de collecte dans la presse régionale. Les volontaires accueillent les équipes médicales et les donneurs dans des locaux mis à disposition par les communes. Plus d'infos sur les dates de collecte : <https://donneurdesang.be>

Des volontaires se sont également engagés dans le service « **itinérance** », qui **consiste à conduire et accompagner un ou des enfants, une fois par mois, visiter un des deux parents détenu dans une des prisons du pays. D'autres s'investissent dans les formations « benjamin secouriste » auprès de classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire, dans la commune.**

Pour toutes ces activités, les volontaires ont reçu plusieurs formations, dont une importante, aux valeurs et principes de la Croix-Rouge. Des formations plus spécifiques sont organisées suivant les secteurs d'activités : formation aux normes AFSCA par exemple pour l'épicerie sociale, à l'accueil des personnes précarisées pour la vestiboutique, à la gestion du charroi automobile ou à la désinfection du matériel paramédical, etc.

Si, en lisant ces lignes, vous vous sentez enthousiasmé par cette action et prêt à les rejoindre comme volontaire, ou désireux de bénéficier de nos services, n'hésitez pas à prendre contact avec Michèle Majérus, Présidente, au +32 492 23 62 70, ou avec tout autre volontaire dont le numéro d'appel figure dans le texte.

**Leurs valeurs : Diversité, engagement, coopération, bienveillance, déclinées suivant 7 principes fondamentaux : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.**

Maison Croix-Rouge  
du secteur Aubange-Messancy :  
Site Bellevue,  
39 avenue de la Libération, 6791 Athus

**CROIX-ROUGE**   
de Belgique



# Le CPAS d'Aubange vous informe.

## Les services du CPAS d'Aubange.

Vous éprouvez des difficultés à payer certaines factures au quotidien ?

Vous n'avez pas de revenus, ou vos revenus sont insuffisants ?

C'est compliqué pour vous de tenir votre budget à l'équilibre ?

Vous éprouvez des problèmes d'une autre nature et ne savez pas vers quel service vous tourner ?

**Le CPAS d'Aubange organise une série de permanences sociales qui vous sont accessibles :**

- Service social de 1<sup>ère</sup> ligne : ouvert tous les jours de la semaine (les lundis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h15 ; les mardis et mercredis de 13h30 à 15h30) ;

- Permanence « Guidance-médiation » tous les mardis matin de 9h à 11h pour les personnes ayant des problèmes de gestion de leur budget et/ou d'endettement ;

- Permanences « Allocation chauffage » tous les mardis de 14h à 15h30 et les jeudis de 10h à 11h30.

Ces permanences sociales sont ouvertes à toutes les personnes qui en éprouvent le besoin. Un travailleur social pourra écouter la demande, trouver les solutions adéquates, orienter vers les bons services. Après enquête sociale, une demande pourra être traitée et instruite près du Conseil de l'Action Sociale qui prendra une décision individuelle, et ce en respectant le secret professionnel.

**Le service social reste disponible par téléphone au 063/37.20.03.**

## Mobil'Aînés

**Le taxi social du cpas d'Aubange. Tél. : 0800/11.105**

Vous pouvez faire appel à ce service si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer par des moyens traditionnels de transport (problèmes physiques,...) ou si ces derniers sont inexistantes (horaires inadaptés, pas de desserte). Pour toute information, vous pouvez contacter le **numéro gratuit 0800/11 105**, du lundi au vendredi de 8h à 17h. Les déplacements sont réalisés du lundi au vendredi de 8h à 17h. Il faut réserver, au plus tard la veille du jour du déplacement (selon la disponibilité du taxi social)

**Ils sont autorisés en Belgique et dans la zone frontalière : déplacements médicaux (médecins, hôpitaux, dentistes,...), courses alimentaires/marché, administrations, d'autres demandes peuvent être examinées.**

**TARIFS : 30 cents/km HTVA à partir du domicile des personnes, forfait pour les trajets de moins de 8 km : 2,40 € HTVA, 8 € HTVA par heure d'attente ou d'accompagnement.**



## Le lavoir « La Saponaire »



Une équipe de professionnelles formées à la meilleure qualité de service lave et/ou repasse votre linge et réalise des travaux de couture. Pour les personnes ayant des difficultés à faire le déplacement, l'enlèvement et le retour du linge de et à votre domicile est possible.

**Lieu :** 50 rue du Centre à Athus

**Horaire :** le service est accessible les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 12h30 à 18h30, horaire d'été en juillet et août de 7h à 15h

**Personne de contact :** Martine Destremont  
0494/ 37 02 27 ou 063/38 78 88

Le lavoir La Saponaire est une entreprise de réinsertion appartenant au CPAS d'Aubange.

Lessive et séchage de linge	Repassage	Couture	Enlèvement/dépôt domicile
3€/kilo Petite couette : 18€ Grande couette : 21€	11€/heure	15€/heure (à adapter selon le service)	5€/aller et retour 2,5€/trajet





**KEEP CALM  
AND  
STUDY FOR  
EXAMS**

**BLOCUS ÉTUDIANT**

**DU 6 AU 17 AOÛT, DE 9H00 À 13H00  
(LU-VE), SALLE « LA HARPAILLE »  
DOMAINE DE CLÉMARAIS**

Etude encadrée, espace conseils,  
collations saines

**ACCÈS GRATUIT (places limitées)**

Inscriptions à partir du 2 juillet  
063/37.20.50,  
lambertm@aubange.be



## BLOCUS ÉTUDIANT : ROUND 4 !

Pour la quatrième année consécutive, le service jeunesse de la Ville d'Aubange propose son action « Blocus étudiant » .

Tout étudiant ayant un examen de seconde session doit faire face à différentes difficultés : étudier au calme, se concentrer, gérer son stress, organiser son temps de travail, manger sainement...

Pas toujours facile de pouvoir tout concilier !

Durant 10 jours, du 6 au 17 août, de 9h00 à 13h00, mise au vert à la Harpaille à Aubange qui ouvrira ses portes afin d'accueillir les étudiants préparant leurs examens de seconde session.

Le service jeunesse mettra tout en œuvre pour que ces jeunes (issus du secondaire, du supérieur ou de l'universitaire), puissent étudier dans les meilleures conditions possibles : espace d'étude calme et apaisant, espace conseil encadré par des bénévoles, espace détente pour les pauses, collations saines et équilibrées... tout cela dans le cadre verdoyant et apaisant du domaine du Clémaraire !

Inscriptions (à partir du lundi 2 juillet) au 063/37.20.50 ou via l'adresse suivante [lambertm@aubange.be](mailto:lambertm@aubange.be)

**Attention, les places sont limitées !**

**NEW!**

## Un statut pour les accueillantes conventionnées



Depuis 40 ans, l'équipe du Baby-Service s'implique, avec enthousiasme, dans la construction du métier d'accueillante et sa professionnalisation.

Aujourd'hui, nous pouvons offrir aux accueillantes un contrat de travail d'employé(e)-travailleur à domicile.

Parce que nous croyons que l'accueil familial permet un regard bienveillant sur chaque enfant accueilli pour respecter son propre rythme.

Parce que nous croyons que l'accueil familial permet la création de liens et d'échanges dans une ambiance calme et chaleureuse qui facilite les apprentissages et la confiance en soi...

Nous souhaitons agrandir notre équipe pour répondre au mieux aux demandes des parents et futurs parents.

Si vous êtes puéricultrice (ou diplômés requis) et que l'accueil des enfants de 0 à 3 ans vous motive, contactez-nous pour des informations complémentaires, un entretien ou une visite à votre domicile.

TÉL. : 063/21.81.65 - [baby.service@belgacom.net](mailto:baby.service@belgacom.net) – [www.baby-service.be](http://www.baby-service.be)



## Ecole Communale d'Aubange

**Enseignement maternel et primaire**

**Directrice** : Mme Danielle DORBAN

**Adresse** : 39 Avenue de la Gare - Tél. : 063 / 38 94 28

GSM : 0474 / 98 98 21 - Fax : 063 / 38 34 42

[ecole.communale@aubange.be](mailto:ecole.communale@aubange.be)

**Accueil et garderie** :

Le matin, de 7h à 8h15. Le soir, de *15h30 à 18h30*

## Implantation d'Aix sur Cloie

**Enseignement maternel et primaire**

**Directrice** : Mme Danielle DORBAN

**Adresse** : 11 rue Reifenberg - Tél.: 063 / 38 51 90

**Garderie** : Le matin, de 7h à 8h15.

Le soir, de *15h30 à 18h30*

## Implantation de la cité (Bikini)

**Directrice** : Mme Danielle DORBAN

**Enseignement maternel**

**Adresse** : 4 rue de la Cité - Tél. : 063 / 38 78 95

**Accueil et garderie** : Le matin, de 7h à 8h15.

L'après-midi de *15h30 à 18h30*

## Ecole Communale Rachecourt

**Directeur** : M. Benoît ROUARD

**Adresse** : 149 rue de l'Atre

Tél. : 063 / 67 50 27 - [epcrachecourt@yahoo.fr](mailto:epcrachecourt@yahoo.fr)

**Accueil et garderie** : Le matin, dès 7h.

L'après-midi de *15h30 à 18h*

## Une pédagogie à la pointe

Une équipe d'une cinquantaine d'enseignants dynamiques travaille dans un esprit complet de collaboration et de continuité. Des réunions de formation et de concertation sont régulièrement programmées afin d'utiliser au mieux les ressources et les suggestions de chacun. Les classes dédoublées fonctionnent en parfaits binômes.

L'expérience de plus d'un siècle et demi assure à l'école la stabilité et le sérieux nécessaires à la scolarité de vos enfants. C'est une des raisons de la confiance que les parents n'ont cessé de porter aux différentes équipes qui se sont succédées.

En plus des animations variées, un travail de prévention et de sensibilisation est réalisé en collaboration avec le Centre PMS, le planning Familial, le Centre d'Action Laïque et les Services Sociaux de la Communauté Française.

## Ressources externes

De nombreuses personnes ressources externes apportent la richesse de leur expérience et de leur savoir faire dans différents domaines : agents de la Division Nature forêts et Environnement, les bibliothécaires, les agents d'Idélux-A.I.V.E, Secteur assainissement.

## Cours de langue

En plus des cours obligatoires en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année primaire, le projet d'établissement comprend un cours d'initiation à la langue allemande dès la 3<sup>ème</sup> maternelle à Aubange et Bikini alors que la langue anglaise est dispensée à Aix-sur-Cloie.

[http://www.aubange.eu/  
ecolecommunale/](http://www.aubange.eu/ecolecommunale/)



# Des nouvelles de l'école communale

## Deux pièces de théâtre en allemand pour les 6<sup>ème</sup> années primaire

Les 14, 15 et 16 mai les élèves des deux classes de 6<sup>ème</sup> années primaire se sont rendus à Metz pour participer au Festival de Théâtre « Multilingues », Au cours de cette rencontre internationale rassemblant 120 élèves venus de Merzig, Thionville et Liège, ils ont découvert la ville, mais le but était de présenter le résultat d'un travail conséquent étalé sur l'ensemble de l'année scolaire. Avec la direction, les institutrices, les professeurs d'allemand et l'appui de conseillers pédagogiques français, ils ont mis en scène, en allemand, les contes « les Musiciens de Brême » et le « Petit Chaperon Rouge ». Les répétitions se sont étalées tout au long de l'année. Les parents avaient profité de ces représentations en avant-première au cours d'un spectacle présenté à la salle polyvalente d'Aubange quelques jours auparavant. En France, avec une quarantaine d'élèves, le groupe aubangeois était le plus important. Les représentations se sont terminées par un chant commun en allemand et en français.

Ce projet initié par le conseil départemental de Lorraine était soutenu financièrement par le programme Interreg VA GR. Il consistait notamment à donner des clés pour l'avenir des jeunes dans la Grande Région à travers les langues, l'interculturalité, l'information et l'orientation professionnelle pour vivre, évoluer et travailler dans la Grande Région Transfrontalière. Côté belge, ce projet interculturel a été développé par « Sesam'GR » dans le cadre du « réseau langue » de la province de Luxembourg, également partenaire financier.

L'école communale d'Aubange a été choisie par la province pour représenter le Luxembourg parce que les élèves invités à cette rencontre devaient disposer de certaines connaissances en langue allemande. C'est le cas pour ces élèves : alors qu'ils ne sont devenus obligatoires que pour les classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années, depuis plus de vingt ans, le projet d'école inclut ces cours à partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle. Financés au départ par une association de parents, aujourd'hui ils sont pris en charge par le pouvoir organisateur.

Participer à un tel échange, à un tel projet a constitué une belle opportunité pour les élèves !







# LES SCOUTS À ATHUS, 100 ANS ET TOUJOURS PRÊTS !

En effet, en 2019 l'unité scout de Athus, la 13<sup>ème</sup> Lux comme elle est appelée aujourd'hui, fêtera son 100<sup>ème</sup> anniversaire. L'occasion pour nous de vous présenter ce qu'est le scoutisme de nos jours.

Basé sur le développement d'une relation d'écoute, de partage, de confiance et de respect entre chaque animateur et chaque jeune, le scoutisme se fixe comme objectifs de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société.

Pour parvenir à ces objectifs, nos animateurs sont formés pour être attentifs à la sécurité et au bien-être des jeunes dont ils sont responsables. La rencontre et l'échange avec d'autres animateurs et cadres du mouvement permet la remise en question et l'évolution régulière de leurs animations.

Tout jeune a sa place dans l'une ou l'autre de nos sections, ouvertes à tous dans le respect de la différence de chacun, source d'enrichissement pour tous. Quel qu'il soit, le jeune se sent en confiance dans sa section où les droits à la parole et à l'écoute sont reconnus par et pour tous.

### Et à Athus plus particulièrement ?

De 8 à 12 ans, les louveteaux  
De 12 à 16 ans, les éclaireurs  
De 16 à 17 ans, les pionniers

Nos animateurs s'occupent de la préparation des réunions et de l'accueil des jeunes chaque samedi de 14h à 17h, ainsi que de la participation à d'autres activités de plus grande envergure telles les 6 heures vélos organisées chaque année depuis plus de 30 ans par l'unité d'Athus.

Sans compter les échanges avec d'autres unités de la région comme lors du Vent D-Gaume organisé par les scouts de Virton et Villers-La-Loue, les 6 heures cuistax à Bastogne, ...



### Les scouts c'est aussi :

- Un accueil chaleureux et de qualité
- Un échange et un partage entre jeunes motivés pour partir d'un bon pied
- La motivation de faire du mieux qu'on peut
- Des jeux de plein air
- Des camps
- Des hikes

L'unité scout de Athus accueille les garçons. L'unité guide, quant à elle, accueille les filles (nutons, lutins, guides et guides horizon). La section des nutons (dès 5 ans) est par contre mixte. Les nutons garçons rejoignent les louveteaux par la suite. Quelques activités communes entre les guides et les scouts sont organisées au cours de l'année.

Pour plus d'information et de découvertes, viens nous retrouver le dimanche 24 juin 2018 entre 10h et 17h au Clémarais à Aubange.

### ADRESSES DE CONTACT :

**Pour les Scouts :**  
scouts13lux@gmail.com

**Pour les Guides :**  
unite.guide.athus@gmail.com



# Coupe du Monde de football 2018



**Bibliothèques  
de la Commune  
d'Aubange**

**Bibliothèque Hubert Juin/  
Ludothèque communale**  
64 Grand-Rue, 6791 ATHUS

Tél (biblio) : 063/24.06.80 -

Tél (ludo) : 063/24.06.82

[athusbibliotheque@gmail.com](mailto:athusbibliotheque@gmail.com)

Blog : <http://ebib.aubange.be>

**Bibliothèque d'Halanzu**  
Ancienne Maison Communale  
Grand Place, 6792 HALANZY

Tél : 063/42.23.35

[halanzubibliotheque@gmail.com](mailto:halanzubibliotheque@gmail.com)

**Bibliothèque Frédéric Kiesel**

241 Rue de l'Atre, 6792

RACHECOURT

Tél : 063/22.96.50

[rachecourtbibliotheque@gmail.com](mailto:rachecourtbibliotheque@gmail.com)

Avec la collaboration de : Pierre Friob,  
Johnatan Barthelemy, Laura Parisse.

En partenariat avec : les bibliothèques de  
la Commune d'Aubange et



**Juqu'au 13 juillet inclus**

## « À la découverte de la Coupe du Monde »

**Exposition** : Pars à la découverte des différents pays qualifiés à la Coupe du monde !

**Lieu** : Bibliothèques d'Athus et d'Halanzu - Entrée libre et gratuite

**Vendredi 29 juin à 16h**

## Heure du conte « Football »

Entrée libre et gratuite - Enfants de 5 à 8 ans - **Lieu** : Bibliothèque d'Halanzu

**Vendredi 29 juin à 18h30**

## « Footballeur, un métier à temps plein »

**Conférence** de Johnatan Barthelemy sur le métier de footballeur

**Lieu** : Bibliothèque d'Halanzu - Entrée libre et gratuite

**Samedi 30 juin de 14h à 16h**

## Russia 2018 : bourse d'échange

Viens échanger tes vignettes autocollantes !

**Lieu** : Bibliothèque d'Halanzu - Entrée libre et gratuite

**30 juin et 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 12h**

## Ateliers : parcours du jeune footballeur

Viens te mettre dans la peau d'un jeune footballeur et participe aux ateliers  
proposés par les différents clubs de football de la Ville d'Aubange !

**Lieu** : Bibliothèque d'Halanzu - Entrée libre et gratuite

**Durant le week-end du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet,  
des rafraichissements vous seront proposés par les clubs de foot !**

**DES PLACES SONT ENCORE DISPONIBLES DANS NOS**  
**STAGE ETE 2018**

**PLUS DE RENSEIGNEMENTS : A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS**

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue de Clémarais 30/a 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58,

GSM : 0471/46.44.96 - [cslsport@aubange.be](mailto:cslsport@aubange.be)

**CENTRE SPORTIF LOCAL**  
**Aubange-Athus**







juillet  
2018

plaines  
de vacances

**DU 02/07 AU 27/07**

**POUR TOUS LES ENFANTS DE 2,5 À 15 ANS !**

Flyers complet disponible a l'accueil de la Commune,  
auprès du Service Jeunesse :

39 avenue de la Libération, 6791 Athus,  
tél. : 063/37.20.40 - [jeunesse@aubange.be](mailto:jeunesse@aubange.be)

et sur internet :

<http://www.aubange.eu/images/jeunesse/plaines2018.pdf>

## ESKAPI » 2017-2018 : Retour sur cette année de l'école des devoirs

*Ca y est, la fin d'année approche et autant dire qu'elle a été bien remplie en rires et en émotions. En effet, lors des mercredis récréatifs organisés par l'école de devoirs, cette année, les enfants ont pu profiter d'une multitude d'activités...*

Ils ont notamment été accueillis chaleureusement lors de chaque activité organisée par avec le Centre Culturel d'Athus. Ils ont pu, par exemple :

- assister au spectacle « Voir la mer » dont ils ont pu rencontrer les artistes,
- découvrir l'exposition « On casse la graine » élaboré autour du « mange sain, manger bien » ,
- profiter d'une animation « tout public » à l'occasion du « Roman à l'écran » pour laquelle les enfants se sont transformés en chasseurs de trésor miniatures,
- découvrir le Rucher de Saint-Léger et la vie ouvrière quotidienne des abeilles.

Les enfants ont à nouveau été rendre visite aux personnes résidentes du home « Belle-vue » , dont ils ont pu cette fois-ci, échanger autour d'un jeu de société intergénérationnel créé par les personnes âgées et autres jeux proposés par les enfants.

Les enfants ont également participé pour la 2e année consécutive au « P'tit Grand Feu » organisée à Aubange, par l'ASBL Maison des Jeunes « Planète J » , en famille et ont d'ailleurs élaboré la confection de la sorcière à brûler sur le bûcher.

## Retour sur les stages de printemps

*Lors des 2 semaines de congés de Printemps, le service jeunesse a proposé différents stages à thèmes à destinations des enfants de 2.5 ans à 12 ans*

*Les enfants ont pu découvrir les arts africains ou la musique au Centre culturel d'Athus, partir à la rencontre de leur environnement lors de stages nature à la Harpaille d'Aubange ou à Rachecourt, ou tout simplement jouer et créer à Athus et Aubange.*

*Au total, ce sont 219 enfants qui ont été encadrés durant ces 2 semaines par les équipes d'accueillants et animateurs dynamiques et créatifs !*



Cerise sur le gâteau, les enfants ont pu découvrir les plaisirs des sports d'hiver en se rendant à la patinoire d'Arlon, où nombreux souvenirs et nombreuses chutes cocasses resteront gravées dans leurs mémoires.

En outre, ils ont aussi profité de l'exposition (exposée par Centre Culturel d'Athus à la Harpaille à Aubange).

Pour rappel, une E.D.D. (Ecole De Devoirs) a pour but premier d'offrir aux enfants âgés de 6 à 15 ans un espace propice à l'étude et un accompagnement adapté aux devoirs pour les enfants qui en ont besoin (gratuit).

Notre E.D.D. organise également, comme expliqué ci-dessus, des animations récréatives, culturelles et sportives (2€ par mercredi et par enfant).

Une EDD s'adresse à tous les enfants, donc si vous êtes intéressé(e), c'est avec plaisir et impatience que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine!

**A bientôt !**

**Renseignements : 063/37.20.42 - [rolluss@aubange.be](mailto:rolluss@aubange.be) ou [inaciof@aubange.be](mailto:inaciof@aubange.be) - ou sur rendez-vous.**





# Une Zone de Police orientée citoyens sous la houlette de Monsieur Deneffe



*Monsieur Philippe Deneffe est, depuis bientôt un an, le commissaire divisionnaire de la Zone de Police Sud-Luxembourg. Un poste qu'il occupe avec enthousiasme et pour lequel il se dévoue entièrement : « Je mets ma disponibilité, mon expérience de Chef de Corps et ma motivation au service des autorités administratives et judiciaires, des citoyens et de mes collaborateurs » , déclare-t'il.*

## Une Police proche du citoyen

Ses ambitions sont à la hauteur de son rang et résolument tournées vers le service au citoyen et sa sécurité.

Le commissaire souhaite que « les objectifs offrent à la population le service de qualité qu'elle est en droit d'attendre. Je serai particulièrement attentif aux valeurs du Community Policing et donc à être orienté vers les citoyens » affirme-t'il. Dans sa mission, la Police se doit d'être un service accessible. Monsieur Deneffe souligne notamment l'importance primordiale d'avoir une Police de quartier, proche du citoyen, vigilante et qui connaît parfaitement les villages de notre entité et ses habitants.

Cela se traduit également par la volonté de mettre en pratique l'adage : « Plus de bleu dans la rue ». Seule une visibilité proactive sur le terrain contribuera à diminuer le sentiment d'insécurité.

## Une meilleure qualité de vie

Les autorités communales attendent de la Zone de Police une contribution essentielle à la qualité de vie des citoyens en veillant à la tranquillité, la sécurité et en luttant contre les incivilités. Cette volonté doit transparaître à travers les missions de la Police: le travail de quartier, l'accueil, l'intervention, l'assistance policière aux victimes, la recherche et enquête locale, le maintien de l'ordre public et la mobilité et sécurité routière.

La première concrétisation de cet axe se manifeste par la finalisation, en 2017, du dossier de caméras de surveillance urbaines. Un outil facilitant la recherche des auteurs de crimes et délits, la lutte contre les incivilités, la diminution du sentiment d'insécurité, l'optimisation des interventions policières, l'identification des besoins en moyens pour un événement judiciaire ou d'ordre public et la détection de nouveaux phénomènes délictueux. Pour illustrer leur utilité, elles ont récemment permis d'identifier un conducteur de camion qui avait embouti un muret, y causant des dommages. Au total se sont 41 caméras qui sont opérationnelles à Athus. Elles ont représenté un investissement conséquent chiffré à 376.000€ TTC.



La seconde est l'installation de 17 radars préventifs. Placés sur les axes principaux des villages aubangeois, ils indiquent aux automobilistes la vitesse à laquelle ils roulent. « Il s'agit de conscientiser les gens avec un smiley, l'indication de la vitesse et parfois un message de remerciement en

*cas de bonne conduite. Personnellement, je suis partisan de la prévention avant la répression. Il faut aider les gens, les encourager à respecter les limitations, via un moyen externe. Si cela ne s'avère pas concluant, le placement d'un radar répressif peut être envisagé » , explique Monsieur Deneffe.*

La Ville d'Aubange a récemment décidé de tout de même répondre à un appel de projet lancé par le Service Public de Wallonie visant à subsidier un radar répressif sur notre entité.

## Bilan

La tendance au niveau de la criminalité reste assez stable depuis 2015 dans les 4 Communes de la Zone de Police Sud-Luxembourg même si pour 2017 il y a une légère augmentation (2234 délits pour l'année 2015, 1936 en 2016 et 2008 l'an passé). Quant aux accidents graves de roulage, ils sont en diminution sur le territoire de la Zone de Police. En effet, en 2017 on ne déplore aucun tué, contre 1 en 2016. Le nombre de blessés grave est également passé de 6 à 2, on dénombre 33 blessés légers contre 52 en 2016 et le nombre d'accidents avec lésions corporelles est passé de 46 à 31. Ces tendances sont également de mise à la Ville d'Aubange.

S'il est certain que la problématique des vols dans les habitations, de la sécurité routière, des trafics, des commerces et de la consommation de stupéfiants restent les phénomènes les plus prégnants sur notre territoire, l'enquête locale de sécurité qui sera bientôt clôturée, tentera de mettre en avant les autres facteurs d'insécurité ressentis par les citoyens.

Le travail débuté par la Zone sous l'autorité de Monsieur Deneffe n'est pas terminé et son efficacité, comme l'explique le chef de corps, tient à une approche coordonnée des divers services. Des moyens humains, matériels et budgétaires sont également indispensables.

Cependant, le nouveau commissaire divisionnaire aura d'ores et déjà insufflé un vent de renouveau, un regard neuf, sans a priori et une remise en question du service.



# « Arrêtons d'être sans-gêne... Stationnons en toute tranquillité ! »

Campagne de prévention contre les arrêts et stationnements gênants. Septembre 2018

**Durant le mois de septembre 2018, la Zone de Police Sud-Luxembourg organisera une Campagne de prévention contre les arrêts et stationnements gênants au sein des communes d'Aubange, de Messancy, de Musson et de Saint-Léger.**



## Les infractions aux Règlements Généraux de Police liées à l'arrêt et au stationnement

Par cette initiative à but éducatif, les autorités souhaitent sensibiliser les citoyens en vue de lutter plus efficacement contre ce phénomène sur notre territoire.

### Un formulaire de rappel apposé sur le pare-brise des véhicules constatés en infraction pour la première fois

Durant cette campagne de prévention, tout véhicule arrêté ou stationné constaté pour la première fois en situation infractionnelle se verra apposer un formulaire de rappel des dispositions légales relatives en vigueur, sans qu'aucune amende ne soit imposée à son conducteur.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que l'immatriculation du véhicule concerné sera relevée, de sorte qu'une nouvelle infraction liée à l'arrêt et au stationnement constatée entraînera, dès lors, une sanction effective.



## ZONE DE POLICE SUD LUXEMBOURG

Poste d'Athus : 5 rue des Usines, 6791 Aubange

Téléphone: 063 21 04 60 - Fax: 063 21 04 69

[police.aubange@skynet.be](mailto:police.aubange@skynet.be) - <http://www.policelocale.be/5298>

## Extraits du règlement général de police

### Echardonnage

#### Article 1<sup>er</sup>:

Tous propriétaires, locataires, occupants, personnes de droit public ou de droit privé, qui, en quelque qualité que ce soit, exercent un droit portant sur des terres de culture, des terrains vagues ou tout



autre terrain en ce compris les terrains industriels sont tenus de détruire ou de faire détruire, DE MANIÈRE A EMPECHER LA FLORAISON, ainsi que le développement et la dissémination des semences, les chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture (Cirse des champs, Cirse lancéolé, Cirse des marais, Chardon crépu) qui se trouvent sur les immeubles qu'ils possèdent ou cultivent ou dont ils ont l'usage et en tous les cas pour le 31 juillet 2014.

#### Article 2 :

A défaut, par les intéressés, de se conformer aux dispositions de l'article précédent, il sera procédé d'office à la destruction, aux frais des contrevenants, à l'intervention de l'Agence fédérale de la sécurité de la chaîne alimentaire (A.F.S.C.A.). Les frais des opérations seront, le cas échéant, recouverts à charge du responsable par l'administration communale.

#### Article 3 :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté sont constatées et punies conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1971 relative à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux.

### Émondage des plantations débordant sur la voie publique

#### Article 2.8.1

Le riverain est tenu de veiller à ce que les plantations et les végétaux soient taillés de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol ;
- ne diminue pas l'intensité de l'éclairage public.

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur.

Le riverain doit en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée.

A défaut, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.

V  
L  
a  
V  
a  
-  
]  
(  
C  
C  
A  
I  
l:  
P  
A  
I  
c  
t  
a  
e  
A  
I  
c  
P  
n  
A  
T  
d  
b  
q  
A  
T  
s  
A  
T  
-  
-  
I  
li  
P  
.....  
M  
M  
M  
F  
F  
C  
L

## VOTRE CHIEN, VOS OBLIGATIONS !

*Vous l'aurez peut-être remarqué, nous recensons actuellement les chiens sur la commune. C'est pourquoi nous vous rappelons ci-après les extraits du règlement général de police s'appliquant aux propriétaires de chien de même que les dispositions de la taxe afférent à ceux-ci... Vous trouverez ci-dessous le bordereau de déclaration que nous vous invitons à remettre au service taxe de l'Administration Communale d'Aubange, 22 rue Haute*

### Extraits du Règlement Général de Police

#### CHAPITRE V – DISPOSITIONS CONCERNANT LES ANIMAUX

##### Article 5.1.1

Il est interdit aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux **de les laisser divaguer sur l'espace public** (cimetières, écoles, jardins publics, ...).

##### Article 5.1.6

Il est interdit au détenteur d'un animal de circuler avec celui-ci sur l'espace public sans **prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la commodité de passage, à la salubrité et à la sécurité publiques.**

##### Article 5.1.7

Le **port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens**, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.

##### Article 5.1.11

Tout détenteur d'un chien pouvant constituer un danger potentiel est tenu de clôturer sa propriété de barrières ou de tout dispositif suffisant pour empêcher que l'animal ne s'échappe.

##### Article 5.1.12

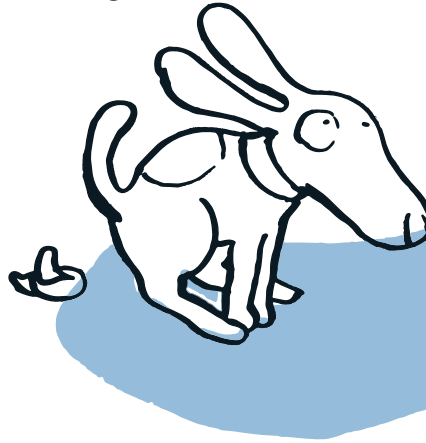
Toute personne s'abstiendra de laisser un chien agressif sous la seule surveillance d'un mineur d'âge.

##### Article 5.1.18

Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu :

- **de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs...** ;
- **au nettoyage des déjections laissées par son animal sur l'espace public.**

Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet.



**incorrecte, incomplète ou imprécise entraîne l'enrôlement d'office de la taxe. Dans ce cas, le montant de la taxe sera doublé.**

#### Article 6

##### SONT EXEMPTS DE LA TAXE :

- 1) les chiens des **personnes isolées âgées de 65 ans** et plus à raison d'un seul chien par personne isolée. Il leur est délivré une médaille numérotée à titre gratuit.
- 2) les chiens des **invalides de guerre** civils ou militaires à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

L'exonération est accordée aux invalides de guerre qui produisent un certificat médical, délivré par les médecins agréés de la Commission de prothèse de l'Oeuvre Nationale des Invalides de Guerre et indiquant la nécessité du mode de locomotion utilisé par eux. Ce certificat doit être revêtu du sceau de l'oeuvre dont il s'agit et de la signature du secrétaire de cet organisme.

Les chiens exonérés de la taxe sont réservés à l'usage exclusif de l'invalidé qui en aura fait la déclaration.

- 3) les chiens des **personnes atteintes d'une infirmité permanente physique ou mentale** d'au moins 66% ou d'une infirmité physique permanente d'au moins 50% des membres inférieurs, reconnues par le Ministère de la Prévoyance sociale, à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

Le contribuable peut obtenir l'exonération du chef de son conjoint ou d'un enfant à charge.

- 4) les jeunes chiens nourris par leur mère.
- 5) les chiens policiers ou autres, détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques.

### Taxe et redevance

#### Article 2.

- La taxe est fixée à **25 euros par chien**. Les chiens appartenant à des rabatteurs et servant aux battues organisées dans les parties boisées sont soumis à la taxe.
- Les marchands et éleveurs de chiens reconnus tels au lieu de leur domicile et soumis de ce chef à la taxe professionnelle sont assujettis à une **taxe de 125 euros quel que soit le nombre de chiens détenus** et reçoivent 5 médailles.

#### Article 11.

L'Administration communale adresse au contribuable une formule de déclaration que celui-ci est tenu de renvoyer, dûment remplie et signée, avant l'échéance mentionnée sur ladite formule. **A défaut d'avoir reçu cette déclaration, le contribuable est tenu de donner à l'Administration communale tous les éléments nécessaires à la taxation, et ce, au plus tard le 31 mars de l'exercice d'imposition.**

Conformément à l'article 6 de la loi du 24 décembre 1996 relative à l'établissement et au recouvrement des taxes provinciales et communales, **la non-déclaration dans les délais prévus, la déclaration**



### Commune d'Aubange année 2018 : taxe communale sur les chiens Déclaration à remettre au service taxe 22 rue Haute à Athus si le chien n'a jamais été déclaré

N° de registre national : .....  
 N° de T.V.A. pour les sociétés : .....  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Rue : .....  
 Code Postal : .....  
 Localité : .....

#### TAXE SUR LES CHIENS

##### Nombre

1. Chien(s) imposable(s) : .....  
 2. Chien exonéré en vertu de l'article 6 du règlement : .....  
 3. Chien(s) appartenant à un marchand ou à un éleveur : .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et notamment que la présente déclaration est valable jusqu'à sa révocation expresse par moi-même.

Fait à .....  
 le .....  
 Signature



# Le vote des étrangers aux élections du 14 octobre 2018



- Je suis ressortissant d'un pays-membre de l'Union européenne, je remplis le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://electionslocales.wallonie.be/sites/default/files/FormCitoyensUE.doc> ou au guichet du service population et le renvoie à l'administration de la commune dans laquelle je suis domicilié.
- Je suis ressortissant d'un Etat ne faisant pas partie de l'Union européenne, je remplis le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://electionslocales.wallonie.be/sites/default/files/formCITOYENS-NON-BELGES-HorsUE.doc> ou au guichet du service population et le renvoie à l'administration de la commune dans laquelle je suis domicilié.

- jouir de leurs droits civils et politiques, c'est-à-dire ne pas être suspendus ou exclus du droit de vote le jour de l'élection ;
- introduire et compléter une demande d'inscription sur le registre des électeurs de la commune pour le 31 juillet 2018 au plus tard.

En outre, les ressortissants des Etats non-membres de l'Union européenne doivent répondre aux conditions suivantes :

- avoir établi leur résidence principale en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière ininterrompue pendant les 5 ans précédant l'introduction de la demande, soit depuis le 31 juillet 2013 au plus tard.
- faire une déclaration par laquelle ils s'engagent à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les ressortissants européens et non-européens peuvent prendre part à l'élection communale, moyennant les conditions suivantes :

- avoir 18 ans au plus tard le jour de l'élection ;
- être inscrits au registre de population de la commune au plus tard le 31 juillet de l'année de l'élection communale ;

**Important ! Si vous avez déjà été inscrit lors de précédentes élections communales, vous recevrez automatiquement une lettre de convocation dans le mois qui précède.**

**Plus d'informations :**

<http://electionslocales.wallonie.be/>

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

Demandez à temps la **Kids-ID** auprès de votre commune!\*

\* La procédure dure trois semaines  
Contactez votre commune ou consultez le site [www.ibz.be](http://www.ibz.be)

ibz.be

# Demande de Passeport pour un séjour à l'étranger ?

Un passeport est un document de voyage officiel mondialement reconnu. Il permet de voyager dans tous les pays du monde, le cas échéant après l'obtention d'un visa. Il se présente sous forme de livret.

Avez-vous toujours besoin d'un passeport pour voyager ?

Non. La carte d'identité belge - qui est obligatoire - vous permet de voyager dans une [cinquantaine de pays](#). Vous avez uniquement besoin d'un passeport :

Si vous vous rendez dans un pays qui ne reconnaît pas la carte d'identité belge. Si vous résidez dans un pays qui exige un passeport pour vous délivrer un titre de séjour vous permettant d'y résider. Bon à savoir :

Tout Belge, dès sa naissance, peut obtenir son propre passeport. Un passeport belge a une durée de validité de 7 ans (5 ans pour les mineurs)

Le passeport reste valable après un déménagement dans une autre commune belge ou à l'étranger.

## Demander un passeport

Lorsque vous demandez un nouveau passeport, le service passeport enregistre votre photo, votre signature et vos empreintes digitales.

Si le passeport belge est le même pour tout le monde, les procédures de demande diffèrent légèrement selon que vous habitez en Belgique ou à l'étranger :

[Je suis belge et je suis inscrit\(e\) dans une commune en Belgique. Je suis belge et je suis inscrit\(e\) dans une ambassade ou un consulat belge à l'étranger.](#) Les Belges qui ne sont inscrits ni dans une commune en Belgique, ni dans une ambassade ou un consulat belge à l'étranger ne peuvent pas demander de passeport ordinaire. Ils peuvent uniquement demander un passeport provisoire.

## Comment demander un passeport ?

Pour demander un passeport, présentez-vous au service passeport de votre commune.

### Que devez-vous apporter ?

1. Votre carte d'identité ou tout autre document pour prouver votre identité.
2. Votre dernier passeport (si vous en aviez un et qu'il vous a été délivré dans les 10 dernières années) :

Il contient encore des visas en cours de validité ou vous souhaitez le conserver comme souvenir ? Votre commune pourra l'annuler et vous le rendre. On vous l'a volé ? Signalez-le à la police et donnez une copie du procès-verbal de vol à la commune. Vous l'avez perdu ? Complétez le formulaire de [déclaration de perte](#) et donnez-le à votre commune. Une photo d'identité couleur. Attention, cette photo doit répondre à plusieurs [critères stricts](#). Si elle ne respecte pas un de ces critères, votre commune devra la refuser et vous en demander une nouvelle. Comment se passera la demande sur place ?

Après avoir vérifié votre identité, la qualité de votre photo et, le cas échéant, la remise de votre précédent passeport, votre commune enregistrera :

1. Votre photo (uniquement si un premier contrôle visuel confirme que les critères de base sont respectés ! Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.)

Les empreintes digitales de 2 de vos doigts, prioritairement les index (à partir de 12 ans) Votre signature (à partir de 6 ans, dès que l'enfant sait écrire son nom) Le passeport est pour un mineur d'âge (-18 ans) ?

Le formulaire de demande (imprimé par la commune) d'un mineur d'âge doit toujours être signé par le mineur lui-même (à partir d'environ 6 ans) et par les deux parents.

Dans certaines situations délicates, la commune pourra demander que l'autre parent donne également son accord écrit.

L'enfant, quel que soit son âge, doit toujours être présent lors de la demande de son passeport.

## Prix et délais de livraison

### Quand et comment recevrez-vous votre passeport ?

En procédure [NORMALE](#) votre passeport arrivera dans l'administration communale où vous avez introduit votre demande dans les 7 jours ouvrables qui suivent la demande.

En procédure [URGENTE](#), un passeport dont la demande parvient au producteur avant 15h arrive le jour ouvrable suivant dans l'administration communale où vous avez introduit votre demande.

Plus d'informations auprès de votre administration communale.

En procédure [SUPER URGENTE](#) ), un passeport dont la demande est envoyée avant 15h30 arrive 4h30 plus tard, le jour même, au guichet situé rue des Colonies 11 à 1000 Bruxelles (tout près de la Gare Centrale). Vous pouvez enregistrer votre demande dans l'administration communale où vous êtes inscrit(e) ou directement au guichet de la rue des Colonies (paiement uniquement par carte). Un passeport demandé le samedi en procédure super urgente, soit au guichet de la rue des Colonies (entre 8h30 et 12h15) soit dans votre administration communale (durant ses heures d'ouverture) sera disponible le jour ouvré suivant à partir de 10h30 (donc le lundi sauf si férié) au guichet de la rue des Colonies.

Plus d'informations auprès de votre administration communale.

En principe, vous devez aller retirer votre passeport en personne. Si vous souhaitez qu'une autre personne puisse retirer votre passeport, vous devez lui donner une procuration. Vous pouvez utiliser le modèle proposé par votre commune.

## Attention

Ces délais seront vraisemblablement plus longs pour les Belges inscrits dans une ambassade ou un consulat et qui demandent leur passeport dans une commune belge. Le délai de livraison ne commence en effet qu'après l'accord (dans le programme informatique) du poste consulaire où ils sont inscrits. C'est la raison pour laquelle ces Belges ne peuvent pas demander un passeport en procédure super urgente.

Musiez-vous de photos prise par un photographe en Belgique, les photos faites à l'étranger ne remplissent pas toujours les critères requis.

## Horaires du bureau :

Hôtel de Ville, 22 Haute, 6791 Athus

Du lundi au vendredi

de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Le mercredi uniquement sur rendez-vous

Permanence les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> samedi du

mois de 9 à 11h



# DES EXPOSITIONS INOUBLIABLES

La commune d'Aubange et le syndicat d'initiative viennent d'organiser coup sur coup deux expositions que l'on peut, sans se tromper, qualifier d'exceptionnelles, à la fois par la qualité de leur contenu, par la manière dont elles furent organisées (encore merci à Martine Meunier et à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation) et par le succès rencontré auprès d'un public conquis.

La nouvelle politique culturelle de la commune est de faire découvrir aux citoyens aubangeois (et d'ailleurs) des œuvres originales mais également d'intégrer l'exposition de ces œuvres dans un cadre rappelant le patrimoine local et/ou les artistes locaux. L'autre nouveauté est, à l'occasion de la mise en valeur d'une discipline artistique, d'agrémenter le programme par l'audition d'œuvres musicales en rapport avec le thème évoqué. Voyons ce qu'il en fut pour les deux projets présentés dans la splendide salle de « La Harpaille » à Clémaraïs.

## Exposition André SIMAR

André SIMAR est un peintre liégeois un peu inclassable, à la limite entre le figuratif et le surréalisme. C'est surtout son « *Chemin de croix* » qu'il nous a été loisible d'admirer : une œuvre forte qui, plus que représenter, suggère les malheurs de notre époque à partir du Chemin de Croix traditionnel du Christ.

Les organisateurs ont voulu, comme dit plus haut, insérer la présentation de l'œuvre de Simar dans le contexte plus large des calvaires de la région d'Arlon et des chemins de croix de 4 de nos églises.

C'est ainsi que notre ami Paul Mathieu commenta une conférence sur les calvaires de pierre du sud-Luxembourg, si typiques et que le professeur d'histoire de l'art Emmanuel Grégoire proposa des visites guidées des chemins de croix des églises d'Athus, Aubange (créés par le céramiste belge très connu Max Vanderlinden), Aix-sur-Cloie (Jean Peter) et Battincourt (Rita Kiltgen). Une remarquable conférence du même Emmanuel Grégoire à propos des « *Chemins de Croix du XX<sup>ème</sup> siècle* » tint les auditeurs en haleine. Une remarquable prestation de deux étudiants de l'IMEP de Namur, au violoncelle et à l'accordéon nous fit découvrir « *Les tableaux d'une exposition* » de Moussorgski ainsi que quelques musiques de film avec un quizz musical qui amusa le public.



## Exposition « Graveurs d'ici et d'ailleurs »

Un mois plus tard, c'est une autre discipline artistique peu connue qui fut à l'honneur, à savoir la gravure. Axée autour des œuvres du graveur lorrain mondialement connu Claude Weisbuch, nous eûmes l'occasion de découvrir des talents plus régionaux, Manuella Piron – originaire d'Halanzy – Mariette Rongvaux et Pascal Jaminet tous d'eux d'Arlon et chacun adepte passionné d'une forme différente d'art de la gravure. A nouveau, autour de cette exposition centrale, diverses activités furent proposées. Tout d'abord, une conférence animée par Emmanuel Grégoire relative aux « Sources d'inspiration de Claude Weisbuch » et une lecture découverte des œuvres de Frédéric Kiesel dont les attaches avec Rachecourt sont bien connues et dont l'œuvre de graveur-illustrateur de ses contes l'est beaucoup mieux. Cette conférence fut donnée par Paul Mathieu. Un concert de six étudiantes de l'IMEP fit vibrer le public avec « *Souvenir de Florence* » de Tchaikowsky et « *Capricio* » de Strauss.

Vraiment, ce furent là deux projets novateurs pour Aubange. La demande des nombreux visiteurs et la volonté des organisateurs est bien entendu de renouveler de telles expériences enrichissantes pour tous et propres à asseoir la réputation culturelle d'Aubange bien au-delà des frontières de la commune.





## EMOND FOUSS (1893 - 1987)

Pour ce sixième numéro des « Gens de chez nous », nous retournons à Athus pour évoquer la figure d'Edmond FOUSS, athusien de naissance mais surtout connu comme fondateur du « Musée Gaumais » de Virton. Une fois de plus, nul n'est prophète en son pays !

Edmond Fouss est né à Athus le 25 avril 1893. Son père est instituteur en chef à l'école communal d'Athus et sa maman d'origine grand-ducale. Dès son plus jeune âge, Edmond est parfait bilingue. Après son école primaire à Athus, il commence une scolarité secondaire à l'Athénée Royal d'Arlon. Mais il faut gagner sa vie et, à 17 ans, il est engagé comme ouvrier à l'usine de Rodange. Il décide alors de suivre les traces de son père et entame des études d'instituteur à l'Ecole Normale de Verviers, études qui seront interrompues par la première guerre mondiale qu'il passera au front. En 1918, il parachève sa formation d'enseignant à Paris. Il revient au pays et débute sa carrière d'enseignant à Arlon où il est sur l'estrade de 1919 à 1924. En parallèle, à Gand, il parfait une formation de régent en langues germaniques qu'il suit en néerlandais. En 1920, il épouse Marguerite GARNIER, sa marraine de guerre qu'il a rencontrée à Paris. A la fin de son cursus, il est désigné professeur de géographie et d'ethnographie (!) à l'Ecole normale de Virton. Il professera dans cet établissement jusqu'à sa retraite en 1953. Du beau pays gaumais, il fera sa terre d'adoption.

Son attirance pour les sciences naturelles ainsi que pour l'ethnographie le poussent à sortir de son école. Au fil de ses pérégrinations, il entre en contact avec la population locale et se passionne pour le patrimoine de la grande région virtonaise. Quelques rencontres vont le marquer plus particulièrement : notamment celle du forgeron d'art Julien Lorrain qui lui offrira les deux futures premières pièces du musée gaumais : un chenet (*l'âme damnée*) et une poignée à double crochet pour retirer, sans se brûler, la marmite suspendue à la crémaillère (*la main de fer*). Ces 2 ustensiles sont toujours visibles au musée. De plus en plus attaché à la promotion du patrimoine gaumais, Edmond FOUSS va en faire sa grande œuvre. Il commence à tenir un carnet de notes où il retranscrit le fruit de ses longs dialogues avec les paysans, les artisans, les intellectuels du coin. Parmi ces gens, citons Prosper MICHEL, le meunier de Saint-Mard, Joseph DIDIER, appelé le « père peuple » parce que seul lecteur du journal « *Le Peuple* » à Fratin. Petit-à-petit, l'idée de la création d'un musée fait son chemin. Sur son vélo, Edmond Fouss, parcourt la Gaume de long en large à la recherche de vieux meubles, des outils, des bibelots, de taques de cheminée, de contes et légendes... mais aussi de sites méconnus. En 1937, le musée est fondé virtuellement avec la création de la société « *Les Amis du Musée gaumais* » qui organise des expositions itinérantes montrant les quelques pièces acquises et proposant des conférences données par E. Fouss. Mais pour concrétiser son rêve, l'argent fait défaut. Alors, avec ses amis, il lance une vaste campagne de collecte de fonds. Fort de l'appui de Georges BEHIN, bourgmestre de Virton, le dynamique enseignant n'aura de cesse de réclamer l'acquisition d'un bâtiment



pour héberger les collections naissantes. Ce sera chose faite en 1939 lorsque la commune achète l'ancien couvent des récollets, rue du Moulin. Il est inauguré le 11 juin de cette année et E. Fouss en est le premier conservateur. En 1940, il fonde la revue « *Le Pays gaumais* » dont le sous-titre « *La Terre et les Hommes* » est exemplatif des préoccupations profondément humanistes du fondateur. En 1944, « *Les Amis du Musée gaumais* » se constituent en ASBL.

Lorsqu'il accède à la pension, il va se consacrer intégralement à sa passion dévorante. Sous son impulsion, le musée va s'étendre à toute la Gaume. En 1955, on inaugure le Musée du Potier à Huombois (Sainte-Marie sur Semois). En 1960, le musée Baillet-Latour de Latour et ses belles collections militaires est rattaché au musée virtonais (aujourd'hui, le musée de Latour a repris son indépendance). En 1965, c'est l'acquisition d'une ferme typique à Montquintin (Rouvroy) qui deviendra le musée de la vie rurale. Entretemps, E. Fouss poursuit aussi des recherches archéologiques et on peut dire que c'est grâce à sa persévérance que le site de Buzenol-Montauban (Etalle) livrera

ses secrets dont la fameuse « *Moissonneuse des Trévières* » est la pièce emblématique. E. Fouss déborde d'idées et d'énergie. A côté de ses recherches, il est tour-à-tour conférencier, écrivain (plus de 50 articles sont de lui), conteur pour enfants... sans oublier son autre passion de botaniste (durant de nombreuses années, il est membre de la Société Royale de Botanique de Belgique). En 1976, l'ensemble de son œuvre est reconnue au niveau national puisqu'il reçoit à Bruxelles le Prix d'Histoire du Crédit Communal.

Il décède le 16 mars 1987 laissant un héritage somptueux, un musée régional d'importance dont la notoriété dépasse largement les frontières de la Gaume. Il repose sur la colline de Montquintin, au cœur de son cher pays gaumais. A l'heure où la commune d'Aubange a décidé de rejoindre le Musée Gaumais (Halanzuy et Rachecourt s'enorgueillissent de l'appellation « gaumaise »), il était bien normal que nous rendions un hommage appuyé à son fondateur, athusien d'origine mais gaumais de cœur, un homme à l'esprit curieux et éclectique.



POUR VOUS,  
**ATHUS**  
CHANGE  
DE LOOK

PLUS VERT

PLUS ACCUEILLANT

PLUS ACCESSIBLE



**ATHUS**  
SE MÉTAMORPHOSE





# ATHUS SE MÉTAMORPHOSE ET LE FAIT SAVOIR !

Le projet de rénovation urbaine d'Athus dispose désormais d'une identité visuelle qui a comme objectif principal de représenter et soutenir le nouveau dynamisme mis en place par la Commune d'Aubange.

## LA MISE EN PLACE D'UNE IDENTITÉ VISUELLE A EN EFFET POUR OBJECTIFS :

- D'être un signe de reconnaissance pour toutes les communications liées au projet
- D'apporter une cohérence visuelle à toutes nos communications
- D'augmenter la notoriété du programme de rénovation urbaine d'Athus auprès de la population et à l'extérieur de la commune
- De symboliser le dynamisme et la modernité que nous voulons insuffler à Athus
- De fédérer tous les acteurs autour de ce projet ambitieux
- De donner une image positive du projet

## UN LOGO SYMBOLISANT LA COULÉE VERTE ET BLEUE

L'objectif principal d'un logo est d'incarner visuellement les éléments d'un projet et d'être compréhensible aussi bien par les habitants que par un public externe. Cela passe par une combinaison d'un symbole, de couleurs et d'une police de caractère. Il doit être original et unique.

Symbole de métamorphose, le papillon est utilisé dans le logo afin d'imager la transformation prochaine de la Ville d'Athus.

Les couleurs et la forme du logo représente le projet de coulée verte et bleue qui permettra de relier les deux entrées de la ville par des chemins de promenade longeant les rivières de la Messancy et de la Chiers, en évitant les axes routiers encombrés par le flux des navetteurs. La police de caractère est moderne et dynamique à l'image du projet.

## C'EST PARTI, LA RÉNOVATION URBAINE EST EN MARCHÉ : 54 LOGEMENTS RUE FLORÉAL

La première phase de cette rénovation urbaine d'Athus a commencé. Dans les prochains mois un marché public sera ouvert aux promoteurs immobiliers pour la construction d'une cinquantaine de logements. Rue des Usines, Rue de Cockerill et Rue Floréal, un ambitieux projet immobilier de construction a été mis sur pied. Le souhait est d'implanter un nouveau quartier d'habitat, tout en réorganisant l'ancienne entrée de l'usine, la rénovation urbaine ayant l'objectif de séparer de façon étanche la zone urbaine et la zone industrielle



Envie d'en savoir plus sur la rénovation urbaine d'Athus ?

Rendez-vous sur [metamorphose-athus.aubange.be](http://metamorphose-athus.aubange.be) !

CONTACT : Emilie Thiry, Conseillère en rénovation urbaine, tél: +32.63.38.12.59 - E-mail : [thirye@aubange.be](mailto:thirye@aubange.be)



